

# Pratiques de chasse dans un village isolé du centre de la Guyane : évaluation de l'impact sur les populations animales

Cécile Richard-Hansen, Khazraie Kamran, Jean-François Mauffrey\* et Philippe Gaucher\*\*

\* Université de Provence, Centre Saint-Charles, CC 10, 13331 MARSEILLE

\*\* Mission pour la Création du Parc de la Guyane, BP 275, 97326 CAYENNE Cedex

## Contexte de l'étude

Dans le cadre des études préalables à la mise en place d'un parc national en Guyane, la Mission pour la création du Parc de la Guyane et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont mené une étude des modes de chasse dans plusieurs villages faisant partie de la zone concernée par le projet (Richard-Hansen, 2000), afin d'évaluer la durabilité des pratiques actuelles et la pérennité des ressources animales, selon des protocoles inspirés de nombreuses études en Amazonie (Robinson & Redford, 1991 ; Robinson & Redford, 1994 ; Bodmer *et al.*, 1997). Par ailleurs, cette démarche s'inscrit dans la réflexion globale initiée par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable et l'ONCFS concernant la chasse en Guyane.

Les résultats présentés ici concernent le village de Saül, situé au centre du département et exclusivement desservi par voie aérienne. La population permanente est d'environ 50 habitants d'origine créole, Hmong, Saramaka et métropolitaine. La chasse y est pratiquée de longue date. Elle représente une ressource alimentaire d'appoint culturellement très ancrée mais généralement non de subsistance au sens strict.

## Méthodes d'étude

Deux axes principaux constituent la collecte des données :

- enquêtes quotidiennes sur les prélèvements par la chasse auprès des chasseurs,
- analyse des abondances des principales espèces gibier dans les zones de chasse, et dans les zones « témoins » non chassées.

Pour chaque sortie de chasse effectuée, les renseignements suivants étaient relevés : date et durée de la chasse, nombre et identité des chasseurs, espèces chassées, sexe, état reproducteur pour les femelles, classe d'âge (jeune ou adulte, selon estimation par le chasseur), poids vidé et poids non-vidé, prélèvements biologiques (fragments de tissus pour analyses génétiques, crânes ou mâchoires), arme utilisée, mode de chasse, lieu exact de la chasse. Le lieu de la chasse est indiqué par le chasseur, puis cartographié grâce à un carroyage pré-établi à l'échelle de la Guyane, de 5 km de côté. Pour Saül, une subdivision plus précise de 2,5 km de côté était utilisée en complément.

Cette enquête a été menée dans ce village par différentes personnes successives depuis 1999. Sept chasseurs principalement ont participé à l'enquête, c'est à dire la quasi-totalité des chasseurs parmi les habitants "permanents" de la communauté créole et métropolitaine. Les Hmong (originaires du Laos) et les Saramaka (ethnie "noir marron" d'origine africaine) du village, beaucoup plus isolés socialement, ainsi que quelques habitants vivant à l'écart du village, se sont révélés difficiles à inclure de manière fiable et régulière. Certains chasseurs participent activement au programme, et notent eux-mêmes leurs prises de chasse.

Le protocole du « line transect » avec « distance sampling » est utilisé pour la détermination des abondances d'espèces gibier dans divers sites guyanais, comme dans l'immense majorité des études menées dans le bassin amazonien (Peres, 1999 ; Peres & Dolman, 2000 ; Richard-Hansen & de Thoisy, 2002). Trois à cinq layons à peu près rectilignes, rayonnants à partir du village sont parcourus le matin (7 h -11 h) et l'après midi (15 h 18 h) par divers compteurs, marchant à vitesse lente et constante inférieure à 1 km/h et notant toute rencontre avec les espèces cibles, ainsi que la distance perpendiculaire de l'animal observé à l'axe du layon. Les layons sont parcourus de manière répétée et un nombre égal de fois chacun, de manière à cumuler au moins une centaine de km de comptage au total.

## Résultats

Divers indicateurs écologiques et cynégétiques sont analysés pour évaluer l'impact des pratiques de chasse sur les populations animales autour du village.

### Analyse du tableau de chasse

Les ongulés, les oiseaux frugivores terrestres, et les rongeurs représentent la majorité des prises (Tableau 1), ce qui est caractéristique des pratiques de chasse de populations « occidentalisées » (Redford & Robinson, 1987). On note cependant la persistance d'un prélèvement occasionnel de primates, profondément ancré dans la tradition créole pour certaines occasions festives.

Tableau 1 : Répartition des prises (%) en fonction de la saison, années 1999-2002 – Saül

		s. sèche	s. pluies	Global
<b>mammifères</b>	rongeurs	14,0	24,4	19,7
	ongulés	55,6	36,6	45,2
	primates	2,9	6,8	5,1
	xénarthres	1,8	2,4	2,1
	carnivores	2,3	0,5	1,3
<b>Somme mammifères</b>		<b>76,6</b>	<b>70,7</b>	<b>73,4</b>
<b>oiseaux</b>	terrestres	19,3	24,9	22,3
	divers	1,2	1,5	1,3
	toucans	0,6	1	0,8
<b>Somme oiseaux</b>		<b>21,1</b>	<b>27,3</b>	<b>24,5</b>
<b>reptiles</b>	sauriens		2	1,1
	chéloniens	2,3		1,1
<b>Somme reptiles</b>		<b>2,3</b>	<b>2</b>	<b>2,1</b>

Peu de différences existent entre saison sèche et saison des pluies. Les ongulés, et particulièrement les pécari à lèvres blanches (*Tayassu pecari*), sont plus prélevés en saison sèche et les rongeurs (agoutis *Dasyprocta agouti*) sont plus fréquemment chassés en saison des pluies.

Le sex-ratio des spécimens prélevés sur l'ensemble des années d'étude se révèle statistiquement équilibré, à l'exception des capucins bruns, pour lesquels plus de mâles sont significativement tués (87,5 % ; n = 8 ; p < 0,05).

Pour la majorité des espèces de mammifères, le pourcentage d'animaux dans le tableau de chasse estimés comme "jeunes" par les chasseurs est assez élevé, compris entre 25 et 75 %.

Types de chasse

Etant donné l'absence de routes ou pistes carrossables, et de rivières navigables proches, la quasi-totalité des chasses est effectuée à pied, en partant du village. Le quad est parfois utilisé pour s'éloigner du village sur deux pistes de quelques kilomètres, ou après une chasse particulièrement fructueuse pour ramener les carcasses. On note exceptionnellement quelques chasses utilisant la pirogue pour descendre la crique Limonade, distante de plusieurs kilomètres du village.

Seules trois sorties de plus d'une journée ont été répertoriées sur l'ensemble de la durée de l'étude (1999-2002). Quelques chasses sont qualifiées "d'occasionnelles", lorsque les animaux sont abattus en dehors d'une sortie de chasse organisée, mais restent rares. On a ainsi vu un tapir (*Tapirus terrestris*), une "biche" (*Mazama americana*) ou un "cochon bois" (*Tayassu pecari*) traverser les "abattis" (champs cultivés sur brûlis) ou même le village.

Rendements

Les sorties de chasses relevées ont été effectuées par un chasseur seul dans 89 % des cas, et par deux chasseurs ou plus dans 11 % des cas. En 2002, les sorties rapportent en moyenne 1,4 prises, soit 13,4 kg de biomasse ce qui correspond à un rendement de 0,3 prises et 3,1 kg par heure et par chasseur. Les chasses à plusieurs semblent orientées vers les gros gibiers (moins de prises et plus de biomasse à l'heure), alors que les chasses solitaires sont plus brèves, et rapportent plus de prises à l'heure, mais de plus petite taille.

Les chasses effectuées en saison sèche sont plus courtes (2,2 h vs 3,8 h ; test t ; p < 0,05), et rapportent plus de prises et de biomasse que les chasses de saison des pluies.

Entre 1999 et 2002, la durée moyenne des chasses et le nombre de chasseurs par sortie ont peu évolué. Par contre, la plupart des valeurs de rendement ont régulièrement baissé depuis 2000 (fig.1). La comparaison des rendements est influencée par la présence irrégulière de pécari à lèvres blanches ou "cochons bois" (*Tayassu pecari*) dans les environs du village. Cette espèce se déplace sur d'immenses territoires et en troupes très nombreuses, qui peuvent donner lieu à de très grosses chasses ponctuelles (10 prises, soit au minimum 250 kg, en une heure de chasse). Cependant, même si l'on écarte ce paramètre, la baisse de rendements reste effective entre 2000 et 2002, bien que moins marquée. Il semble que les "passages de cochons" aient lieu principalement en saison sèche, ce qui influence également la comparaison des rendements entre saisons

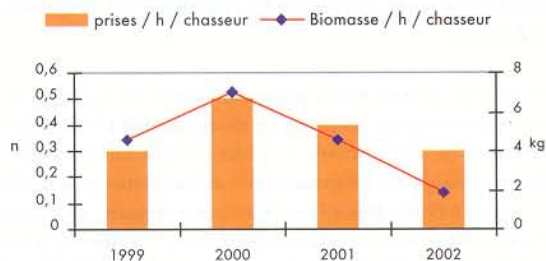


Figure 1 : Evolution des rendements par heure et par chasseur sur Saül entre 1999 et 2002

Zone de chasse exploitée

Six carreaux de 25 km<sup>2</sup> ont été touchés par la chasse. La zone de chasse principale, cependant, concerne essentiellement un rayon de 5 km autour de Saül dans lesquels se situent les layons aménagés (figurés en vert) ainsi qu'une légère extension le long de la crique Limonade. Les cartes de 1999 à 2002 (fig. 2) montrent que la zone de chasse n'a pas évolué depuis ces quatre dernières années.

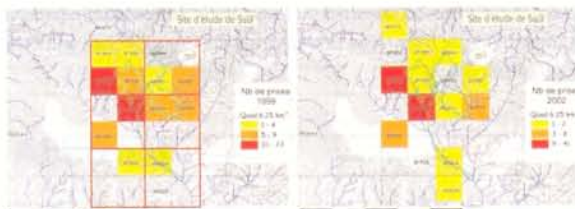


Figure 2 : Carte de répartition des prélèvements par année - Saül (Carreaux 6,25 km<sup>2</sup>)

Les grands mammifères comme les grands oiseaux peuvent être prélevés partout, mais les petites espèces sont plus fréquentes dans les chasses effectuées au plus près du village. Par contre, les espèces les plus "sensibles", comme les tapirs, hoccas (*Crax alector*) et dans une moindre mesure les pécari à collier ou pakiras (*Tayassu tajacu*) sont prélevés uniquement dans la grande périphérie de la zone de chasse (fig. 3).



Figure 3 : Cartes de répartition des prélèvements de quelques espèces phares - Saül (1999-2002)

